



Demande de régularisation VPF

Par **yasminelau**, le **05/08/2013** à **12:27**

Bonjour

Je suis Algérienne j'ai 2 ans de préséance en France mon mari est Algérien aussi avec un titre de séjour de 10 ans nous avons 3 enfants scolarisés.

j'ai fait une demande de régularisation VPF a la préfecture d'Avignon le 4 avril 2013 j'ai reçu klk jours après un courrier qui dit qu'ils ont bien reçu ma demande et qu'elle était valable 4 mois donc jus'que 3 août 2013 et depuis rien.

pensez vous que ma demande est refusé???????

merci de me répandre.